



# REPUBLIQUE DE GUINEE

**TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITÉ**

-----

## **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

-----

### **AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

**SERVICES DE CONSULTANT**

**N° : GN-PDACG-443067-CS-LCS**

**Pays : République de Guinée**

**Client :** Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

**Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN**

**N° d'Identification du Programme : P164184**

**Titre : « Recrutement d'un Auditeur externe des comptes du PDACG pour les exercices 2024, 2025 et l'Audit de clôture ».**

**DEBUT : 13/12/2024**

**FIN : 30/12/2024**

Le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) s'inscrit dans l'exécution du Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable 2016-2020 (PASANDAD) qui est l'une des stratégies du Gouvernement de la Guinée pour la mise en œuvre du volet relatif à l'Agriculture contenu dans son Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) élaboré et en exécution pour la période de 2016-2020. Le projet vise également à contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN-2018-2025) soutenu par l'Union Africaine (UA) et la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'approche du projet est fondée sur la transformation du secteur agroalimentaire en un secteur agricole commercial compétitif susceptible d'attirer des investissements privés pour développer en Guinée des chaînes de valeur agricoles en vue d'approvisionner les marchés à croissance rapide et créer des emplois et des opportunités économiques. Les principes d'intervention du projet sont essentiellement de : (i) tirer parti des infrastructures

de transport existantes le long des corridors Boké-Kamsar et Kindia-Conakry, (ii) concentrer le soutien initial du projet sur les chaînes de valeur à fort potentiel (fonio, fruits, viande rouge et volaille, noix de cajou) et (iii) répondre, grâce à une flexibilité, aux opportunités d'affaires pouvant contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

Le PDACG est financé par l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US et pour une durée d'exécution de cinq (5) ans. Le projet comporte les cinq (5) principales composantes résumées ci-après :

- **Composante n°1 : Amélioration de l'accès aux marchés dans les zones ciblées**  
 Cette composante financera les infrastructures publiques afin d'améliorer la connectivité et la logistique entre les producteurs et les marchés dans les corridors prioritaires. Seront financés : (i) les travaux de réhabilitation de pistes rurales prioritaires, (ii) les travaux de construction de marchés de gros, de centres de transit et de vente, (iii) l'achèvement des travaux de construction de l'abattoir de Conakry et la construction d'abattoirs à Boké, Kamsar et Kindia, (iv) les travaux et fourniture de matériels et équipements nécessaires pour la mise en place de plateformes logistiques mixtes (groupage/stockage, marché de gros, plateforme industrielle) et (v) l'aménagement d'un quai dédié aux exportations agricoles sur le port de Kamsar.

- **Composante n°2 : Soutien à l'investissement privé**  
 L'objectif est de favoriser l'investissement privé dans l'agriculture commerciale et de stimuler le développement de chaînes de valeur. La composante financera, pour les investisseurs et exploitants potentiels sélectionnés compétitivement, des services de consultants nécessaires au développement de leurs affaires. La composante financera entre autres la facilitation de partenariats d'affaires entre les investisseurs potentiels et les producteurs, l'examen des propositions de partenariat d'affaires de potentiels investisseurs, l'identification de mesures spécifiques pour renforcer les impacts de ces propositions sur l'inclusion et le développement, la formation et l'assistance technique adaptées aux besoins des investisseurs, et la préparation de plans de développement fondés sur l'agriculture. La composante finance donc la formation, l'assistance technique et le soutien aux coûts d'investissement des sous-projets qui auront été sélectionnés.

- **Composante n°3 : Etablissement d'un environnement propice à l'agriculture commerciale**

Elle vise à renforcer : (i) les capacités des institutions clés pour faciliter les investissements privés et l'émergence de chaînes de valeur agricoles efficaces, (ii) la coordination le long des chaînes de valeur ciblées et (iii) la qualité et les systèmes de gestion sanitaire et phytosanitaire. La composante apporte des appuis à l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP), à l'Agence Guinéenne de Promotion des Exportations (AGUIPEX) et au Guichet unique d'enregistrement des terres et permis de construire de Conakry et de ses deux bureaux à créer à Boké et à Kindia. La composante finance la mise en place et l'exploitation d'un système national de gestion de l'information sur les terres agricoles, y compris un inventaire complet et détaillé des zones foncières contrôlées par l'Etat et les sociétés minières qui pourraient être pour les investissements agricoles et agroalimentaires.

- **Composante n°4 : Intervention d'urgence**

Cette composante constitue un fonds d'urgence qui peut être débloqué en cas de catastrophes naturelles donnant lieu à une situation d'état d'urgence officiel, ou à une

demande du Gouvernement. La composante finance les dépenses d'intervention rapide afin de répondre aux besoins d'urgence.

• **Composante n°5 : Coordination et gestion du projet**

La composante finance la création d'une Unité de Coordination et Exécution du Projet (UCEP) pleinement opérationnelle au sein du Ministère de l'Agriculture. Elle couvre les coûts du personnel, de fonctionnement, de supervision et d'audit du projet. Elle finance également les activités de renforcement de capacités et une Assistance Technique à la mise en œuvre du projet.

L'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) est chargée de la gestion quotidienne de la mise en œuvre technique des activités, de la passation des marchés et la gestion financière, du suivi et évaluation, y compris les aspects de décaissement au titre du Projet.

C'est ainsi que le gouvernement entend utiliser une partie des fonds pour recruter les services d'un cabinet pour auditer les comptes du projet pour les exercices 2024, 2025 et 2026 (audit de clôture).

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir en **langue française** les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

**I- Expériences générales :**

- ✓ Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts comptables reconnu sur le plan international par l'IFAC ou la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets notamment ceux financés par la Banque Mondiale.

**II- Expériences spécifiques :**

- ✓ Le Cabinet d'audit devra justifier d'au moins dix (10) missions d'audit financier des comptes de projets financés par les partenaires techniques et financiers.

**III- Capacité technique et administrative de la firme (Agrément/ou organisation)**

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après :

- (i) Expérience générale... (25 points) ;
- (ii) Expériences similaires..... (65 points) ;
- (iii) Organisation... (10 points).

## Personnel

**Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode sélection au moindre coût (SMC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **30 Décembre 2024 à 10 h 00 mn GMT**. Les enveloppes doivent (ou l'objet du mail) porter expressément la mention « **Recrutement d'un Auditeur externe des comptes du PDACG pour les exercices 2024, 2025 et l'Audit de clôture** ».

À l'attention de : **Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).**

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: **Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80 Email : [coordonnateurpdacg@gmail.com](mailto:coordonnateurpdacg@gmail.com) avec copie obligatoire à : [pdacg@magel.gov.gn](mailto:pdacg@magel.gov.gn) et [procurementpdacg@gmail.com](mailto:procurementpdacg@gmail.com)**

Fait à Conakry, le 13 décembre 2024



**Hannou DIALLO**  
Coordonnateur National du PDACG